

Un "Manuel de Référence" exceptionnel sur la Prévention et la Santé au travail

La législation sur la sécurité au travail entièrement rassemblée et décryptée de A à Z dans un ouvrage absolument unique.

Nouveauté - Tout employeur est tenu par le Code du travail de "prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs". Comment, toutefois, s'y retrouver dans une législation aussi dense que complexe ? Comment procéder pour établir une stratégie de prévention efficace et durable afin de maîtriser les risques susceptibles d'ébranler sérieusement la performance humaine et économique de l'entreprise lors de leur éclosion ?

L'entreprise d'aujourd'hui : une fabrique à risques

Quels que soient le corps de métier ou la taille d'une entreprise, aucun secteur d'activité n'échappe aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles en augmentation en France*. Selon Albert DAVID, auteur de ce Manuel de Référence remarquable, "on n'a jamais produit autant de matière que de risques dans la société d'aujourd'hui". Ces risques sont à présent bien connus et identifiables via "l'évaluation des risques" obligatoire pour tout employeur. Parmi eux, on relève : les risques liés à l'activité physique, vecteurs des fameux "TMS" (troubles musculo-squelettiques) qui constituent l'écrasante majorité des maladies professionnelles en France** ou encore les risques psychosociaux, qui ont connu un essor exponentiel ces dernières années***, signe d'un malaise dans le monde du travail.

La prévention retrouve toute son utilité avec le Covid-19

Dans le sillage de l'épidémie de coronavirus, tous les membres de l'entreprise se voient contraints et forcés de faire évoluer les standards, codes et règles de vie au travail, en consacrant à la "prévention primaire" une place au sommet de chaque organisation. "Il aura fallu une crise sanitaire de l'ampleur du Covid-19 pour que nos consciences déploient un arsenal de bon sens et de responsabilité", selon Albert DAVID. A présent, il est "capital pour l'employeur de disposer bien en amont d'un plan de prévention, d'action et de maîtrise du risque".

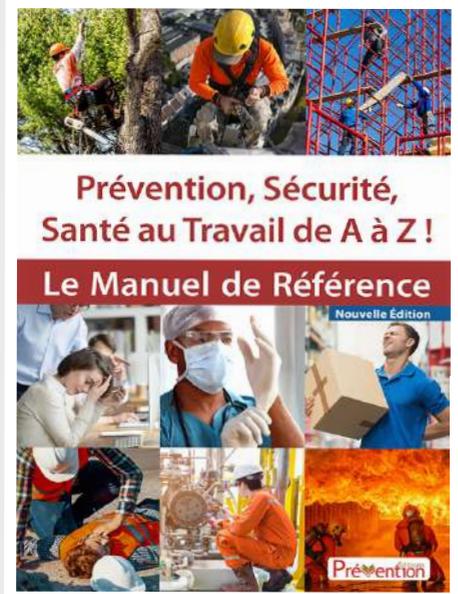
Un référentiel pour piloter la prévention au travail de A à Z

La législation sur la sécurité au travail, entièrement décryptée dans cet ouvrage de 768 pages, est présentée sous forme élémentaire. L'ensemble des risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés y sont abordés de A à Z avec, pour chacun d'eux, les clés de la prévention et les actions essentielles de sécurité à mener par l'employeur avec le concours de personnes-ressources bien définies.

L'auteur

Auteur de plusieurs ouvrages à succès depuis 2004, Albert DAVID, journaliste spécialisé dans les questions de prévention et de santé nous offre un "Manuel de Référence" qui fait office, aux dires des nombreux lecteurs qui l'ont compulsé avant la parution officielle, d'une véritable "Bible de la Prévention et de la Santé" pour le monde du travail.

"Un document indispensable pour le monde du travail privé et public", selon l'ancien ministre du Travail, Jean AUROUX, qui en assure la préface.



TOUT LE MONDE EN PARLE !

"UN OUVRAGE ENCYCLOPÉDIQUE ! Merci pour ce travail qui donne une vision complète des enjeux de la Sécurité et de la Santé au Travail !"

Philippe HOUILLON, Responsable de Licence Professionnelle – IUT LIMOUSIN, UNIVERSITÉ DE LIMOGES

• **"Un ouvrage très complet, très pratique, une Bible !!"**

Sylvie AUFRERE, Consultante en Prévention des Risques, Risk'n Performance

• **"L'outil indispensable des préventeurs en entreprise, un super ouvrage !"**

Arnaud BOURDIER, Consultant IPRP CSE

• **"Un manuel très complet. Il est formidable !!!"**

Jean-Luc GUITART, Directeur, Solutions QSE

• **"Un ouvrage indispensable dans toute bibliothèque de préventeur !"**

Jean-Christophe NELLO, Dirigeant, Acta Qualité

• **"Un Manuel juste parfait !"**

Claire CONFAIS, Chargée d'Environnement

• **"Un ouvrage très pratique qui regroupe à la fois les règles juridiques et sociales avec beaucoup d'exemples !"**

Patrick LACOUR, Dirigeant et Formateur, TIE CONSEIL

*655 715 accidents du travail (dont 733 mortels) en 2019, 98 899 accidents du trajet (dont 283 mortels), 50 392 maladies professionnelles (dont 248 mortelles), selon les dernières statistiques de l'Assurance maladie (Ameli - Risques professionnels, statistiques publiées au mois de décembre 2020). **Les TMS représentent 88% des maladies professionnelles en France. ***Les affections psychiques au travail en augmentation de 23% sur la dernière année.